

## Données écologiques

### ► Le point positif

Souvent déficitaire dans les parcelles exploitées, le bois mort sur pied est relativement bien présent ici (17 m<sup>3</sup>/ha). Particulièrement intéressants, les quelques gros bois morts laissés debout (facteur C) constituent le gîte et le repas de nombreuses espèces animales.



Fleur de lierre visitée pour son nectar (Marion Poirer)

### Le saviez-vous ?

Le lierre est très utile en forêt : c'est la seule espèce à fleurir en novembre et décembre ; il permet aux insectes butineurs d'avoir une ressource alimentaire en fin d'automne. Ses baies constituent un véritable garde-manger lors de périodes difficiles, au grand bénéfice des fauvettes, roitelets et rouges-gorges. Contrairement à une idée reçue, le lierre n'est pas un parasite de l'arbre sur lequel il pousse, il lui sert simplement de support. Avec son feuillage dense et persistant l'hiver, il sert de refuge aux oiseaux, aux insectes (c'est là qu'hivernent le papillon Citron) et à des petits mammifères (lérot, écureuil).

### ► Ce qui pourrait être amélioré

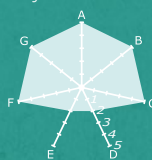
Les facteurs E et D pourraient être améliorés. Les très gros bois vivants sont peu nombreux sur la parcelle. Leur âge avancé permet d'accueillir des espèces particulières, sensibles aux attributs du vieillissement et à la continuité du substrat. Chez les chênes par exemple, l'écorce des vieux et gros arbres est plus épaisse et plus crevassée que chez les jeunes individus. Les fissures facilitent le maintien de l'eau et favorisent l'installation de mousses et de lichens. Certains lichens nécessitent près de 100 ans pour coloniser un nouvel arbre !

### L'indice de biodiversité potentielle

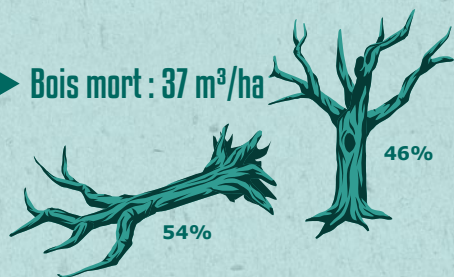
Pour évaluer la biodiversité en forêt, on peut utiliser 7 indices notés de 0 à 5 (5 étant le plus favorable pour la biodiversité) :

- A : Diversité des essences autochtones
- B : Structure verticale du peuplement
- C : Présence de gros bois morts sur pied
- D : Présence de gros bois morts au sol
- E : Présence de très gros bois vivants
- F : Présence de micro-habitats sur les arbres vivants
- G : Présence de milieux ouverts

Dans cette forêt, les 7 indices ont été notés de la façon suivante :



### ► Bois mort : 37 m<sup>3</sup>/ha



### ► Micro-habitats les plus représentés :

- Branches mortes 104 tiges/ha (forte concurrence)
- Lierre - 15 tiges/ha
- Cavités - 5 tiges/ha



Forêt des Barrals : 37 m<sup>3</sup>/ha

Volume de bois mort m<sup>3</sup>/ha

24 m<sup>3</sup>/ha  
Forêts françaises (moyenne)

40 m<sup>3</sup>/ha  
Référence du WWF

130 m<sup>3</sup>/ha  
Forêts naturelles européennes (moyenne)

Références : Guide de gestion des peuplements irréguliers : [www.crfp-poitou-charentes.fr/IMG/pdf/fiche\\_peupl\\_irr.pdf](http://www.crfp-poitou-charentes.fr/IMG/pdf/fiche_peupl_irr.pdf)  
L'Indice de Biodiversité Potentielle (IBP), un outil pour évaluer la biodiversité en forêt. CNPF-IDF. Disponible sur : [foretpriveefrancaise.com](http://foretpriveefrancaise.com)

## 04 Forêt des Barrals

### Récolter du bois de chauffage pour produire du chêne de qualité



Chênaie



Peuplement étudié : 1 ha  
Surface totale de la forêt : 34 ha



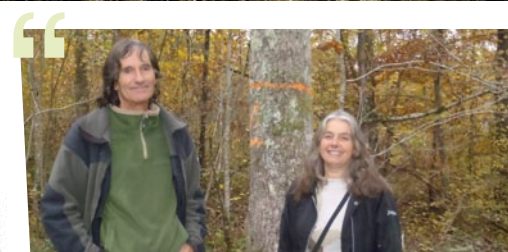
Exposition :  
Nord/Nord-ouest



Altitude :  
Entre 450 et 500 m



Localisation :  
Commune de Barjac



En 1993, nous avons acheté une exploitation agricole. Gilbert ayant été bûcheron plusieurs années dans l'ouest, il savait que la vingtaine d'hectares de bois qu'elle comportait pourrait nous aider à payer la propriété.

C'est une forêt récente, d'une centaine d'années maximum, constituée de boisements naturels suite à la déprise agricole. Pendant 20 ans, nous avons produit essentiellement du bois de chauffage mais aussi du bois d'œuvre avec lequel nous avons refait nos portes, fenêtres, plancher, cuisine, étagères...

Nous avons toujours cherché à préserver et à améliorer nos peuplements, en maintenant la diversité des essences et une densité supérieure à 140 arbres/ha, favorisant le bois d'œuvre. Nous souhaitons la transmettre dans les meilleures conditions.

M. Guillet et Mme Lacroix



## Historique de la forêt et rétrospective de la gestion passée

L'ensemble de la propriété a été achetée en deux fois, la première partie en 1993 (environ 27 ha) et la deuxième partie en 2011 (environ 7 ha).

Il s'agit majoritairement d'anciennes terres agricoles, naturellement reconquises par la forêt suite à la déprise agricole. Forêt feuillue, certaines parcelles sont dominées par le chêne.

Adaptées à ces stations des Petites Pyrénées, ces chênaies permettent d'envisager une production de bois

d'œuvre de qualité. Cela passe par la réalisation de coupes d'amélioration retirant des arbres de peu de valeur gênant les arbres de qualité. Le produit des coupes est valorisé en bois de chauffage. Depuis l'achat des terrains, un à deux hectares sont exploités chaque année, ce qui permet de parcourir l'ensemble de la propriété en une quinzaine d'années. Sur cette parcelle, une coupe a été effectuée en 2013. Le propriétaire souhaite orienter sa gestion vers la futaie irrégulière.

## Données économiques

Chaque année, le propriétaire produit environ 150 stères de bois de chauffage coupé en 1 m de long. Autonome, il récolte et commercialise lui-même ces bois. Il fait parfois appel à un débardeur pour une partie des bois trop en pente et amener en bord de route quelques belles grumes de bois d'œuvre.



### Recettes :

- Bois de chauffage : 150 stères/an à 50 €/stère (200 € la canne sur le lieu de stockage) soit 7 500 €/an. Sur 34 ha, cela représente environ 220 €/ha/an + quelques billes de bois d'œuvre, autoconsommées



### Dépenses :

- Débardeur : 8-10 €/m<sup>3</sup>
- Bûcheronnage professionnel : compter 15-16 €/stère pour l'abattage, l'ébranchage et le façonnage en 1 m de long



Abattage dans la forêt des Barrals (C. Lacroix)

## Quelle part de l'accroissement naturel de la forêt le propriétaire a-t-il prélevée ?

Dans les Petites Pyrénées, l'accroissement moyen de ces peuplements mélangés peut être estimé à environ 6 m<sup>3</sup>/ha/an. Annuellement, le propriétaire récolte 150 stères (soit 105 m<sup>3</sup> de bois) sur 34 ha, soit environ 3 m<sup>3</sup>/ha/an.

La récolte est inférieure à l'accroissement. Le capital sur pied de ces peuplements continue donc d'augmenter, alors qu'il est déjà important (évalué à 300 m<sup>3</sup>/ha). Sur ces parcelles, il serait probablement souhaitable d'équilibrer les récoltes avec l'accroissement.

## Données sylvicoles

### Pourcentage des essences



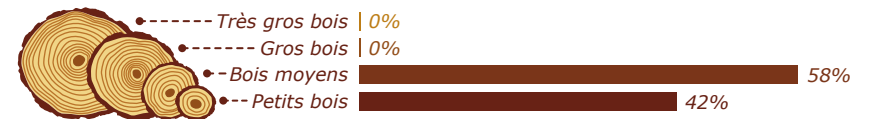
Cette parcelle forestière est dominée par le chêne, avec une surface terrière de 14 m<sup>2</sup>/ha. Si le choix de gestion s'oriente vers la futaie irrégulière, ce capital sur pied est optimal. Il conviendra de récolter à chaque éclaircie le volume équivalent à l'accroissement pour ne pas laisser le peuplement se fermer.

*Dans une bonne gestion en futaie irrégulière, il est nécessaire de diminuer l'intervalle de temps entre deux coupes d'éclaircies : idéalement entre 6 et 10 ans, au lieu des 15 ans pratiqués actuellement. Cela permet de faire un travail plus fin pour améliorer la qualité du peuplement. En coupant plus souvent, il faut prélever moins à chaque fois (entre 40 m<sup>3</sup>/ha si on passe tous les 6 ans et 60 m<sup>3</sup>/ha si on passe tous les 10 ans).*

### Diamètre des arbres

Les bois moyens sont nettement majoritaires. Une futaie irrégulière comporte normalement une part importante de gros bois et très gros bois, car c'est de là que le propriétaire tire régulièrement son revenu. Le manque actuel de gros et très gros bois dans la forêt pourra être comblé en laissant grossir les bois moyens les plus jolis.

*Bien qu'actuellement régulier, le peuplement est dans une situation idéale pour une irrégularisation. En effet, afin de favoriser la réussite d'un peuplement irrégulier de chêne, sa surface terrière doit osciller entre 12-13 m<sup>2</sup>/ha après coupe et 16-18 m<sup>2</sup>/ha avant coupe. Ce capital sur pied peut paraître faible, mais il permet un éclaircissement du sol suffisant, garant du développement des semis de chênes, et donc du renouvellement du peuplement.*

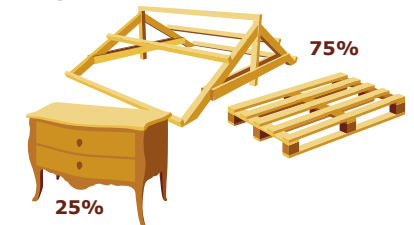


### Renouvellement

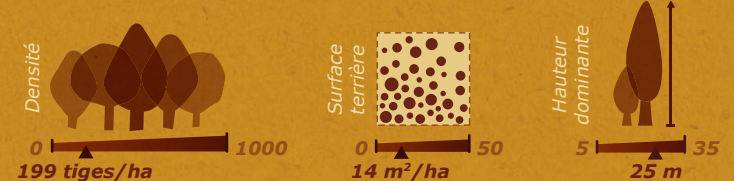
- 80 tiges/ha de jeunes chênes
- 95 tiges/ha de jeunes hêtres et frênes

Le nombre de jeunes arbres est suffisant pour assurer la pérennité du peuplement. En outre, quoiqu'irrégulièrement répartie, la régénération naturelle est abondante : des tâches de semis (jusqu'à 3 m de haut) se sont développées dans les trouées.

### Qualité des arbres



### Chiffres clés



\* tous les pictogrammes et les termes techniques sont expliqués dans le glossaire